



HAL
open science

**L'illusion synchronique ou les leçons de l'histoire.
Interprétation sémantique d'un curieux couple
faussement symétrique, malheureusement/heureusement
(que)**

Juliette Delahaie

► **To cite this version:**

Juliette Delahaie. L'illusion synchronique ou les leçons de l'histoire. Interprétation sémantique d'un curieux couple faussement symétrique, malheureusement/heureusement (que). *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2011, 29-30, pp.107-134. halshs-00802020

HAL Id: halshs-00802020

<https://shs.hal.science/halshs-00802020>

Submitted on 19 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'illusion synchronique et les leçons de l'histoire

Interprétation sémantique d'un curieux couple faussement symétrique, *malheureusement/heureusement (que)*

Juliette DELAHAIE

Université Paris Diderot-Paris 7, LLF, UMR 7111

Introduction

*Heureusement/malheureusement*¹ forment un couple d'adverbes antonymes parfaitement symétriques du point de vue morphologique, et pourtant ces deux adverbes ne rentrent pas toujours dans les mêmes constructions, et *malheureusement* est notamment impossible dans la construction en *adv. que p* :

1. Heureusement qu'il est parti à l'heure, sinon il aurait loupé son train.

*Malheureusement qu'il est parti trop tard, sinon il n'aurait pas loupé son train.

Cette dissymétrie a déjà attiré l'attention des linguistes, notamment Guimier (1998) et Furukawa (2005), mais pour des raisons que nous évoquerons dans notre article, les explications données qui s'appuient essentiellement sur la distinction thème/rhème ou préconstruit/non-construit, ne sont pas entièrement satisfaisantes. Nous voudrions donc proposer une autre interprétation, pour ainsi dire complémentaire, du fonctionnement sémantique et pragmatique de *heureusement* et *malheureusement*. Nous montrerons que *heureusement* et *malheureusement* ont suivi des trajectoires diachroniquement opposées qui expliquent pourquoi ces deux adverbes n'ont pas exactement les mêmes emplois ni les mêmes constructions. Nous tenterons ainsi de valider l'hypothèse selon laquelle la construction *heureusement que P* est la manifestation de surface d'un sens acquis tardivement par *heureusement* en tant qu'adverbe de phrase, contrairement à *malheureusement*. Notre étude s'articulera comme suit : Après avoir présenté quelques classifications adverbiales qui mettent toutes en valeur le caractère particulier de ce couple d'adverbes à la limite entre l'expression

¹ Un grand merci à Jean-Claude Anscombe pour sa patience infinie et ses précieux conseils. Je remercie également les deux évaluateurs anonymes pour leurs remarques enrichissantes.

de la modalité et celle de l'évaluation, nous proposerons une analyse diachronique et synchronique du processus qui a conduit à la formation de *heureusement que*.

I. Description générale des adverbes *heureusement* et *malheureusement* : premières anomalies, premières hypothèses

I.2. *Heureusement/malheureusement* : des adverbes polyvalents

Heureusement/malheureusement peuvent être adverbes de constituant et adverbes de phrase. En tant qu'adverbes de constituant, ils sont généralement classés dans la catégorie des « adverbes de manière orientés vers le sujet » (Schlyter : 1977 et Molinier et Levrier, 2000 : 117). Cette catégorie regroupe des adverbes construits sur des adjectifs essentiellement compatibles avec un nom humain, parmi lesquels certains s'associent préférentiellement avec le verbe *vivre* :

2. Juliette a vécu *heureusement/malheureusement*.

Schlyter (1977) classe ce type de construction parmi les « adverbes verbaux compléments » : il s'agit de compléments nécessaires au verbe qui sans cela serait inacceptable ou pourvu d'une autre signification. Les occurrences de *heureusement* adverbe de constituant semblent pour une large part correspondre à cette définition, comme dans cet exemple tiré de *Frantext* :

3. Cette villa était grande, *heureusement* bâtie. (G.Nimier, 1950)

On peut cependant trouver aussi des constructions où *heureusement* est supprimable :

4. Ce fut un succès, et nous avons été *heureusement* surpris de rencontrer nombre de visiteurs qui nous connaissaient depuis des années, salariés ou retraités d'entreprise adhérentes. (*Internet*, <http://www.gefluc.org/actu.html>)

Dans ces deux exemples, il est bien difficile de remplacer *heureusement* par *malheureusement* :

5.a. ?? Cette villa était horrible, *malheureusement* bâtie.

b. ?? Ce fut un échec, et nous avons été *malheureusement* surpris par le faible nombre de visiteurs.

Comme le notait déjà Guimier (1998 : 174), l'antonyme de *heureusement* adverbe de constituant n'est pas *malheureusement*, mais *mal*. En fait, *heureusement* et *malheureusement*

adverbes de constituant ne semblent pas avoir la même extension d'emploi, et les définitions des dictionnaires usuels en donnent une représentation intéressante. Par exemple, le dictionnaire *Littré* donne trois sens à *heureusement* adverbe de constituant, glosé comme suit : 1) "d'une manière heureuse", 2) "avantageusement" et 3) "d'une manière habile, originale" dans le domaine de la littérature ou des arts. Il n'y a en revanche qu'une seule entrée pour l'adverbe de phrase, glosé par "par bonheur". L'adverbe *malheureusement* ne possède en revanche que deux entrées, une pour *malheureusement* adverbe de constituant, glosé par "d'une manière malheureuse", et l'autre pour *malheureusement* adverbe de phrase, dont la glose est "par malheur". En tant qu'adverbes de constituant, *heureusement* et *malheureusement* ont donc des emplois fort différents, et *malheureusement* ne semble que très peu employé ainsi de nos jours, comme en témoigne son absence dans les textes de 1950 à 2000 dans la base de données *Frantext*.

C'est cependant surtout à *heureusement/malheureusement* adverbes de phrase que nous nous intéresserons ici. Nous rappellerons pour mémoire quelques critères qui délimitent cette vaste classe, tels qu'ils sont présentés dans Schlyter (1977 : 99-101) : les adverbes de phrase peuvent figurer en tête de phrase ou directement après le verbe fini, en position insérée ou finale, ils ne sont pas dans la portée de la négation, ils ne peuvent figurer en tête d'une phrase interrogative ou impérative, ils ne peuvent être focus de la phrase. Ces propriétés sont communes à tous les adverbes de phrase généralement considérés comme opérant une prédication seconde (un commentaire) par rapport à une prédication première dont ils sont exclus –ils sont exophrastiques. Ce qui en revanche est beaucoup moins clair, c'est de déterminer à quelle catégorie d'adverbes de phrase appartiennent *heureusement* et *malheureusement*.

I.2. Des adverbes de phrase inclassables

Reprenant la terminologie de Greenbaum (1969), Molinier et Levrier (2000 : 87) classent *heureusement/malheureusement* dans la catégorie des adverbes disjonctifs d'attitude "évaluatifs" : "ils jugent non du degré de vérité ou de certitude d'une proposition –ce qui est le rôle des modaux [...] mais du caractère favorable ou défavorable que revêt un événement, ou, plus largement, de la perception affective globale qui en est faite par le locuteur". De la même manière, Schlyter (1977) classe *heureusement/malheureusement* parmi les adverbes de phrase illocutifs qui expriment l'attitude du locuteur, et dans le sous-groupe des adverbes "factifs" qui impliquent la vérité de la phrase, contrairement aux adverbes non-factifs (équivalents des modaux), comme le montrent les exemples suivants :

- 6. a. Heureusement, Pierre viendra demain.
- b. Probablement, Pierre viendra demain.

En (6a) on présuppose la vérité de la phrase, tandis qu'avec *probablement*, on ne peut pas déduire que *Pierre viendra demain*. Ce dernier test est repris par Bonami et Godard (2005) comme critère particulièrement pertinent pour la catégorie des adverbes évaluatifs dont font partie *heureusement/malheureusement*.

Cependant, Schlyter (*ibid.* : 111) montre bien que *malheureusement/heureusement* se démarquent des autres adverbes "factifs" par toute une série de divergences qui les rapprochent du groupe des non-factifs. Elle utilise le test du positionnement avant *tous* ou *pas* sans pause, plutôt mauvais avec les factifs, mais pas avec *heureusement/malheureusement* :

- 7². a. ?? Pierre n'a curieusement/ bizarrement/intelligemment/gentiment pas changé d'appartement.
 - b. Pierre n'a malheureusement pas changé d'appartement.
 - c. ? Pierre n'a heureusement pas changé d'appartement.
-
- 8. a. ?? Ils sont curieusement/bizarrement/intelligemment/gentiment tous restés
 - b. Ils sont malheureusement tous restés
 - c. ? Ils sont heureusement tous restés.

² Les exemples 7.a. et 8.a. sont repris de Schlyter (1977 : 111).

Outre ce critère par ailleurs discutable quant à l'inacceptabilité de *curieusement/bizarrement*, Schlyter (*ibid.*) montre qu'à l'instar des factifs, *heureusement/malheureusement* peuvent servir de réponse à une question en *oui/non* :

9. a. Sont-ils restés ? - * ? Curieusement/Bizarrement/Intelligemment/Gentiment.

mais – Probablement/Certainement/Evidemment

b. Sont-ils restés ? – Heureusement

- Malheureusement

C'est entre autres sur cette propriété que s'appuie Borillo (1976) pour définir la classe des adverbes de phrase assertifs, à la limite de laquelle se trouvent les adverbes évaluatifs *heureusement* et *malheureusement*.

On ne sait donc plus très bien à quelle catégorie appartiennent nos adverbes, factifs ou non factifs, évaluatifs ou modaux, assertifs ou non, peut-être parce que ces différentes catégories ne s'opposent pas et ne correspondent pas à des classes d'adverbes bien distinctes.

De plus, *heureusement/malheureusement* ont des emplois différents en tant qu'adverbes de phrase, et qui semblent jusque là être passés relativement inaperçus. Ainsi, *heureusement* peut servir de réponse à une assertion, notamment pourvu de la modalité exclamative, ce qui est beaucoup moins acceptable avec *malheureusement* :

10. – Pierre est parti

- heureusement./ mais enfin, heureusement !

- ?malheureusement./ ??mais enfin, malheureusement !

En enchaînement monologique, *heureusement* est assez prédicatif pour pouvoir être utilisé en coordination et pour motiver une relation causale, ce qui n'est pas possible avec *malheureusement* :

11. Tomas a eu son bac, et heureusement./,et heureusement car j'avais parié qu'il réussirait.

b. ?? Thomas a raté son bac, et malheureusement./, et malheureusement car j'avais parié qu'il réussirait.

Ces derniers exemples nous sont inspirés de Rossari (2002 : 22-23) qui n'étudie que les constructions avec *heureusement/malheureusement* en tête de phrase, ce qui l'autorise à

conclure que ces adverbes ne sont pas exploitables sémantiquement pour construire un enchaînement [monologique], comme on peut le voir ci-dessous :

12.a. ?Heureusement, Thomas a eu son bac, car j'avais parié qu'il réussirait.

b. ? Malheureusement, Thomas a raté son bac, car j'avais parié qu'il réussirait.

Pour Rossari (2002), il s'agit donc de véritables adverbes parenthétiques qui apportent un commentaire secondaire à la proposition sur laquelle ils portent. Les énoncés (10) et (11) nous montrent toutefois que l'on ne peut pas traiter *heureusement* et *malheureusement* de la même manière, et nous aborderons maintenant le point le plus débattu de leurs divergences en tant qu'adverbes de phrase, la construction *heureusement que p*.

I.3. Des adverbes dissymétriques : la construction *heureusement que p*

Fait très courant dans les couples d'antonymes, *heureusement/malheureusement* cachent derrière leur symétrie morphologique une dissymétrie syntaxique et sémantique matérialisée dans la construction prédicative en *que p*, impossible pour *malheureusement*. Là encore, *heureusement* partage cette propriété avec un certain nombre d'adverbes modaux au sens de Molinier et Levrier (2000) : *sûrement/probablement/peut-être/sans doute/certainement que Thomas est arrivé*.

Cette petite anomalie a bien sûr été repérée par les linguistes. Molinier et Levrier (2000 : 90), Bonami et Godard (2005) la mentionnent sans l'expliquer. Une description courante de *heureusement que P* consiste à y voir une construction elliptique, comme chez Hanse (1983 : 470) et Grévisse (1980 : 107), ou dans le *Littré* (2986) : « dans ce sens [par bonheur], il est quelquefois suivi de *que*, en sous-entendant quelque verbe d'un sens très général, comme « il arrive, il est arrivé » ». Sandfeld (1977 : 45) fait une remarque similaire :

Dans des cas comme : *heureusement qu'il est venu*, on peut penser à une contamination de *heureusement qu'il est venu* avec *c'est heureux qu'il soit* (ou *qu'il est*) *venu*, à moins que ce ne soit l'influence d'un tour comme *quelle chance qu'il soit venu !* qui se fasse sentir.

Ces descriptions ne sont pas dénuées d'intérêt, elles apportent au contraire un éclairage intéressant sur les sens principaux de *heureusement*, comme nous le verrons par la suite. Ce

n'est cependant pas cette explication qui a été privilégiée pour expliquer la différence entre *heureusement* et *malheureusement*. On a plutôt cherché à analyser la valeur syntaxique et sémantique de la construction elle-même, en décrivant *heureusement que p* comme un tour prédicatif ayant l'adverbe *heureusement* pour prédicat et *p* pour thème (voir par exemple Le Goffic, 1993 : 522 et Lefevre, 2000 : 205), ce qui expliquerait par exemple des échanges comme (9), où *heureusement, p* est impossible car *p* dans ce cas serait rhématique :

13. - Thomas a acheté un nouvel ordinateur

- heureusement qu'il l'a acheté, parce que je ne supportais plus qu'il emprunte le mien.

- ?? heureusement, il l'a acheté, parce que je ne supportais plus qu'il emprunte le mien.

Cet échange est inspiré de Guimier (1998) qui s'appuie sur cette caractéristique pour expliquer l'impossibilité de *malheureusement* à rentrer dans cette construction. Ce dernier définit la locution *heureusement que p* comme une phrase averbale qui a pour noyau *heureusement* et pour support *que p*, où *p* est le thème "construit" sous une forme ou sous une autre dans un contexte antérieur, et où *que* est la marque de ce "préconstruit". Ce qui est posé au moment de l'énonciation, c'est l'appréciation qui est faite au moyen de l'adverbe *heureusement*. L'explication de Furukawa (2005) suit la même logique que Guimier (1998), mais reconnaît en *que* une marque de thématization de *p* dans *adv. que p*, "ce qui exclut la non-réalisation de *p*" (2005 : 131). Culioli (2001 : 281) reprend également cette analyse. Cependant, l'explication à propos de l'impossibilité de *malheureusement que*, développée surtout par Guimier (1998), n'est pas satisfaisante. Selon lui, *malheureusement* ne peut pas être associé à du pré-construit, cet adverbe étant lié à un travail de construction d'une assertion non envisagée préalablement : *malheureusement* "est fondamentalement le signe d'une absence de congruence entre une valeur, envisagée ou souhaitée, et une autre valeur, celle qui se trouve vérifiée par les faits", ainsi "l'adverbe ne porte pas sur une valeur acquise, mais une valeur construite au moment de l'énonciation" (*ibid.* : 174). Culioli (2001) propose une analyse qui va dans le même sens : dans *heureusement que p*, il y a co-orientation entre

l'opération de validation de l'assertion p et le souhaitable exprimé par *heureusement*. *Malheureusement* au contraire dissocie les orientations, ce qui empêche la pré-construction et la reprise de P comme dans *heureusement que p*.

Il existe pourtant au moins une expression qui correspond plus ou moins à *malheureusement*, et qui rentre dans la construction en *adv. que p* :

- 14. a. Malheureusement, Thomas a raté sa soutenance.
- b.* ? Malheureusement que Thomas a raté sa soutenance.
- c. Dommage que Thomas ait raté sa soutenance.

L'énoncé en *dommage* indique bien une absence de congruence entre une valeur envisagée ou souhaitée (dans les énoncés 14, *Thomas a réussi sa soutenance*), et une valeur vérifiée par les faits (*Thomas a raté sa soutenance*). Dans les grandes lignes, cette construction est sémantiquement opposée à *heureusement que p*, comme le montrent les énoncés suivants dans lesquels *heureusement* et *dommage* permettent d'introduire deux évaluations opposées, l'une favorable, l'autre défavorable au locuteur :

- 15. a. Ce n'est pas rigolo de vivre seule tous les jours. Heureusement que j'ai mes enfants.
- b. Ce n'est pas rigolo de vivre seule tous les jours. Dommage que je n'aie pas d'enfants.

Cette construction courante en *dommage que p* vient contredire le raisonnement de Guimier. Dans l'énoncé (15b), si l'on suit toujours le raisonnement de Guimier (1998), la proposition introduite par *dommage* peut avoir été construite antérieurement : l'absence d'enfants fait partie du savoir partagé des interlocuteurs – c'est un présupposé, l'apport d'information est porté par *dommage* et consiste en une évaluation négative de cette situation. L'absence de congruence entre ce qui est souhaité (*la présence d'enfants*) et la réalité (*l'absence d'enfants*), est exprimée par l'emploi du subjonctif : ce mode ne signifie pas ici que le procès dénoté n'est pas réel, puisque l'absence d'enfants est bien réelle, mais selon Riegel *et al.* (2002 : 321) on emploie le subjonctif "chaque fois que l'interprétation l'emporte sur la prise en compte de l'actualisation du procès, lorsque s'interpose entre le procès et sa verbalisation l'écran d'un acte psychique (sentiment, volonté, jugement) qui empêche le procès d'aboutir à son

actualisation totale.”³ Par conséquent, si les linguistes cités proposent des démonstrations fort convaincantes en ce qui concerne la répartition de l’information apportée par un énoncé en *heureusement que p*, quelles que soient les terminologies linguistiques adoptées (argument/thème, prédicat/rhème, préconstruit/construit), il s’avère que l’explication pour justifier de l’impossibilité de *malheureusement que* ne tient pas. Selon nous, ce qui a été explicité, c’est la valeur de la construction en *que p* dans *adv. que p*, au sens où *que* est un marqueur d’introduction du thème/préconstruit, mais la question de savoir pourquoi tel ou tel adverbe rentre dans ce type de construction n’est qu’effleurée.

Quoiqu’il en soit, à ce stade de notre présentation, on peut avancer que *heureusement* et *malheureusement* présentent de fortes divergences d’emploi, ils possèdent cependant quelques traits sémantiques communs qu’il convient d’explicitier.

II. En synchronie : *heureusement/malheureusement* et l’assertion de son contraire

Selon Molinier et Levrier (2000), les adverbes de phrase disjonctifs d’attitude, dont font partie *heureusement* et *malheureusement*, n’exigent pas de renvoyer à un contexte gauche, c’est-à-dire à l’existence ou la prise en compte d’un énoncé ou d’énoncés antérieurs, contrairement aux conjonctifs de phrase du type *en outre, pareillement, en premier lieu, à ce propos etc.* Ils peuvent donc figurer dans l’énoncé initial d’un discours. Cependant, cette distinction ne s’applique pas à notre couple d’antonymes et donne une première indication, fort précieuse, de leur fonctionnement. En effet, *heureusement* et *malheureusement* ne permettent pas de commenter directement un événement, mais ils le présentent comme contraire à ce qui pourrait être envisagé par rapport à un premier événement, explicité ou non antérieurement⁴.

Ainsi, si je me lève le matin et que j’ouvre les volets, je peux déclarer :

16. Malheureusement, il pleut/*heureusement, il fait beau.*

³ L’impossibilité de mettre le verbe au subjonctif après *heureusement que* s’explique fort bien dans le cadre interprétatif de Guimier, Culioli ou Furukawa : il y a congruence entre ce qui est souhaité et la réalité. En revanche, cela n’explique pas pourquoi la glose en *il est heureux que* ou la tournure proche *encore heureux que* sont obligatoirement suivis du subjonctif.

⁴ Test utilisé par Anscombe (1980) pour distinguer le fonctionnement de *malheureusement* et de *hélas*.

Cependant, l'interprétation de *heureusement/malheureusement* ne peut se faire qu'en référence à un énoncé e_1 sous-entendu et qui sera obligatoirement argumentativement opposé à celui introduit par les adverbes, relation qui peut être explicitée par un *mais* argumentatif :

17.a. On avait prévu une promenade en forêt, [mais] malheureusement il pleut.

b. La météo annonçait de la pluie, [mais] heureusement il fait beau, nous pouvons sortir.

On rappellera que dans un enchaînement *p mais q*, le locuteur introduit par *mais* une contre-argumentation où *q* est argument pour $\sim non-r$ et *p* argument pour $\sim r^5$. En (17a), *mais* introduit un argument en faveur d'une conclusion opposée au premier segment [sortir en forêt], du type "on ne peut pas sortir", l'explication inverse fonctionnant avec *heureusement*.

Heureusement/malheureusement p impliquent donc le renvoi à un premier énoncé sous-entendu ou explicite qui serait en faveur d'une conclusion contraire à celle qu'implique *p*. Cette caractéristique explique pourquoi on a pu les rapprocher des connecteurs, à l'instar de *mais* auquel ils peuvent parfois se substituer (voir à ce propos Lamiroy et Charolles : 2004). Cependant, cette valeur connective n'est qu'un effet secondaire de leur valeur de base d'évaluation, comme déjà noté par Nolke (1993) qui fait la distinction entre connecteurs analytiques et connecteurs synthétiques comme *heureusement/malheureusement*.

Avant de reprendre les énoncés problématiques présentés plus haut, on essaiera d'explicitier d'un point de vue sémantique ce que représente l'évaluation par *heureusement/malheureusement*. Pour cela, on se placera dans le cadre de la théorie des stéréotypes développée par Anscombe (1990, 2001). Le stéréotype attaché à un terme et qui en constitue la signification est une liste ouverte de phrases génériques communément acceptées par une communauté linguistique donnée. Ces phrases peuvent fonder des enchaînements d'énoncés, elles fonctionnent à la manière d'un thème. On prendra pour illustration un énoncé souvent utilisé par Anscombe : "Max et Léa sont mariés, mais ils n'ont pas d'enfants." Sont associées à *se marier* des phrases génériques du type "on se marie pour

⁵ Voir par exemple Anscombe et Ducrot (1979).

avoir des enfants”, ainsi *mais* dans notre exemple introduit une conclusion contraire à ce qu’implique le premier segment [Max et Léa sont mariés]. Dans le cadre de la théorie des stéréotypes, ce que *heureusement/malheureusement p* évaluent comme “heureux” ou “malheureux” c’est, dans un contexte par défaut, la conformité ou non au stéréotype d’un mot, à ce que l’on appellera une norme sémantique qui a bien sûr des liens très forts avec la représentation du monde développée par une communauté linguistique donnée. En nous plaçant exclusivement du point de vue du fonctionnement en langue de cette norme, on pourra simplement constater que dans les énoncés (16) et (17), ce qui est évalué comme “malheureux”, c’est la non conformité à une norme sémantique et à des phrases génériques comme “on se promène quand il fait beau” ou “quand il pleut, on reste à l’intérieur”. Ce qui en revanche est évalué comme “heureux ” dans les mêmes exemples, c’est la récupération de la norme selon laquelle “on sort quand il fait beau -et pas quand il pleut-”. Cependant, on fait jusqu’ici comme si *heureusement* et *malheureusement* étaient parfaitement symétriques du point de vue sémantique, ce qui n’est pas exact puisque leur rapport au stéréotype et à la norme d’évaluation est différent. On reprendra donc des variantes de nos exemples problématiques (10) et (11), en essayant de les interpréter en fonction de ce qui a été dit plus haut :

18. – restes-tu demain ?

- oui, malheureusement./ ? Malheureusement.

- Heureusement !/ Heureusement que je reste demain !

On émettra quelques réserves quant à l’acceptabilité de *malheureusement* qui fonctionne beaucoup mieux en association avec *oui*, si bien que *malheureusement* ne constitue pas véritablement la réponse à la question. Quant à *heureusement (que p)*, il s’agit moins d’une réponse que d’une réplique qui remet en cause le bien-fondé de la question. Pour démontrer cela, on reprendra une définition sémantique et polyphonique de la question totale présentée

entre autres chez Anscombe (1990: 105 *et suiv.*)⁶ : une interrogation totale sous la forme *est-ce que p ?* fait intervenir “un énonciateur e_1 auteur de l’assertion préalable correspondant à p et un énonciateur e_2 , auquel le locuteur de la question s’identifie, qui exprime son doute, son incertitude quant au bien-fondé de p ”, l’expression du doute sur p étant toujours orientée à l’opposé de p . Le locuteur qui répond *heureusement (que p)* à une question fait donc comme si la réponse allait de soi, comme si le contraire –non- p - n’était pas possible, donc en quelque sorte, il refuse la valeur illocutoire de la question⁷. On peut donner la même interprétation de *heureusement (que p)* en contexte assertif :

19. – Thomas a eu son bac.

- heureusement/heureusement qu’il a eu son bac !

En disant *heureusement*, le locuteur fait comme si le contenu asserté allait de soi, il remet donc en cause la valeur informative de l’assertion et considère que le contraire, [rater son bac], est totalement inenvisageable, d’où l’association possible de *heureusement* avec des expressions d’étonnement faussement scandalisé ou de justification :

20. Thomas a eu son bac.

- bah, heureusement !/heureusement qu’il a eu son bac ! et puis quoi encore !/ il a travaillé comme un fou.

On interprétera cet effet de sens comme la conséquence directe du rapport de *heureusement* à ce que nous avons appelé la norme sémantique : dans *heureusement p*, le locuteur évalue comme “heureux” la conformité de p à une norme par rapport à un événement lié à *non-p* qui aurait pu se produire et qu’il envisage. On pourra appliquer une telle explication à des énoncés du type :

21. J’ai des souris dans la maison, mais heureusement, j’ai un chat.

Le locuteur évalue comme “heureux ” la récupération d’une norme sémantique associé à deux phrases génériques du type “une maison saine n’a pas de souris ” et “un chat chasse les souris ”, par rapport à ce qui aurait pu se produire : “ne pas avoir de chat”. En revanche, dire

⁶ Repris de Anscombe et Ducrot (1983)

⁷ Une interprétation du mécanisme de *heureusement (que P)* selon un des modèles de la polyphonie linguistique serait particulièrement éclairante, nous ne faisons ici que poser des jalons.

heureusement ou *heureusement que p*, c'est considérer *p* comme allant de soi et *non-p* comme inenvisageable. Cela peut expliquer pourquoi *heureusement que p* ne peut être associé à *mais* argumentatif :

22. ? J'ai des souris dans la maison, mais heureusement que j'ai un chat !

Nous avons vu que lorsqu'il énonce *p mais q*, le locuteur présente *p* comme un argument pour une conclusion *r* et *q* comme argument plus fort en faveur d'une conclusion *non-r*. Tout se passe donc comme si, dans *p, heureusement que q*, le locuteur refusait d'envisager l'éventualité de la conclusion *r* associée à *p*⁸. En revanche, *heureusement (que p)* s'associe parfaitement avec un *mais* énonciatif qui selon Somolinos (2004 : 131) « simule une sorte d'incrédulité et s'oppose à l'énonciateur –le locuteur ou l'allocutaire- qui aurait l'opinion contraire » :

23. – Thomas a eu son bac.

- mais heureusement ! / mais heureusement qu'il a eu son bac !

On postulera donc qu'il existe deux *heureusement* adverbess de phrase : avec *heureusement₁ p*, le locuteur présente *p* comme "heureux" par rapport à *non-p* qu'il envisage. Avec *heureusement₂ (que p)*, le locuteur présente *p* comme "heureux" et s'oppose à l'éventualité de *non-p*. Si l'on pousse la symétrie entre *heureusement* et *malheureusement* jusqu'à l'absurde, s'entrouvre alors une explication -à étayer- assez séduisante de l'impossibilité en langue de dire *malheureusement que p* : "dire *malheureusement que p* reviendrait à évaluer *p* comme "malheureux" car contraire à la norme, et à considérer *non-p*, c'est-à-dire la conformité à la norme sémantique, comme inenvisageable."

Cette analyse demande à être approfondie de plusieurs manières, d'une part en définissant précisément en quoi consiste l'évaluation en linguistique, d'autre part en proposant un modèle explicatif de *heureusement/malheureusement* à partir de la polyphonie en langue. Avant ce

⁸ On remarquera au passage que cela permet de donner une explication de la différence de mode après *heureusement que* + indicatif, et *il est heureux que* + subjonctif : avec *il est heureux que p*, le locuteur envisage *p* et le contraire de *p*. Avec *heureusement que p*, le locuteur envisage *p* et s'oppose à *non-p*.

travail, il est cependant pertinent d'expliquer d'où vient la construction en *heureusement que p*, et pourquoi, si l'on se place du point de vue diachronique, le parallélisme entre *heureusement* et *malheureusement* n'existe pas.

III. Analyse diachronique de *heureusement* et *malheureusement*

Cette analyse nous a permis de mettre en valeur les convergences et divergences entre *heureusement* et *malheureusement*. Bien que partageant un même ensemble de traits sémantiques, ils n'occupent pas exactement les mêmes emplois en tant qu'adverbes de constituant (de manière) et en tant qu'adverbes de phrase. Comment expliquer de telles disparités sémantiques et syntaxiques ? Une étude diachronique nous permettra d'éclairer d'un nouveau jour les propriétés en synchronie de *heureusement/malheureusement*.

III.1.. *Heureusement/malheureusement* : étude dictionnaire

Une consultation trop rapide de dictionnaires de référence peut induire en erreur le lecteur non averti : d'après la neuvième édition du *Dictionnaire de l'académie française* (1992-...), le *Trésor de la langue française (informatisé)* ou le *Littre* (1872), *heureusement/malheureusement* sont présentés comme d'exacts antonymes, d'abord en tant qu'adverbes de manière, glosés par "d'une manière heureuse/malheureuse", ensuite en tant qu'adverbes de phrase, glosés par "par bonheur/par malheur", *heureusement* étant pourvu de deux entrées supplémentaires en tant qu'adverbe de manière (voir *supra*). Rien d'étonnant à cela, et l'on peut facilement en tirer la conclusion que comme beaucoup d'adverbes, *heureusement* et *malheureusement* ont d'abord été employés en tant qu'adverbes de constituant/manière, pour ensuite occuper d'autres postes et d'autres fonctions, processus "naturel" de pragmaticalisation au sens de Traugott (1988), et qui a déjà été mis en valeur par exemple pour l'adverbe *autrement* par Lamiroy (2005). L'hypothèse, aussi séduisante soit-elle, ne permet cependant pas d'expliquer les différences actuelles entre les deux adverbes.

Surtout, elle ne résiste pas à une analyse diachronique plus poussée qui montre au contraire que dès leur apparition, *heureusement* et *malheureusement* ont en fait des emplois divergents.

Une consultation minutieuse des dictionnaires de langue française qui couvrent le Moyen Age jusqu'à nos jours donne une première piste de recherche. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (1998), ces adverbes apparaissent au cours du XIVe siècle, comme tous les adverbes en *-ment*. Il s'agit *a priori* d'adverbes de constituant exprimant la manière, cependant les exemples et définitions donnés pour *malheureusement* sont peu clairs. Ainsi, le dictionnaire de l'ancien français (XIe-XVe) dit *Godefroy* (181) mentionne un *maleurement* glosé par "d'une manière malheureuse" et donne les deux exemples suivants :

Je vueil a vous conter comme une sarrazine fut malheureement belle, car en l'espace de quatre ans advint par sa beaulté que par neuf fois elle fist nouvelles nopces. »(L. De PREMIERRE, *Decam.*, Richel., 129, f°55 r°.)

Et morurent maleurement. (*Légende dorée*, Muz. 1333, t° 27).

Pour le premier exemple, la glose proposée, typique des adverbes de manière en *-ment*, est quelque peu obscure : que voudrait dire "être belle d'une manière malheureuse" ? Une glose comme "pour son malheur" serait plus appropriée au contexte, ce qui ferait de *malheureusement* un adverbe de phrase portant sur la proposition entière, et non plus un adverbe de manière. *Godefroy* mentionne également un *maleusement* adverbe de constituant qui ne signifie pas "de manière heureuse", mais "dans le malheur", dans des expressions du type "vivre maleusement". Il pourrait donc y avoir dès l'origine un emploi de *malheureusement* en tant qu'adverbe de phrase, *maleurement*, et un adverbe de constituant *malleusement*. Il semble également exister deux *heureusement* au Moyen Age : *eusement*, *beneusement*, tous deux glosés cependant par "d'une manière heureuse" dans des exemples qui ne posent pas problème, comme celui-ci tiré du *Godefroy* (1881) : "eusement est pris, Dame, cil qui sanz amer /Met s'entente en vous amer. (Mir. De N.D., II, 223) "

A la Renaissance, on ne retrouve plus trace de ce double couple d'adverbes, *beneusement-eusement/maleurement-maleusement*, notamment dans le *Dictionnaire du moyen*

français, La Renaissance (1992). A partir de ce siècle, il ne subsiste plus qu'un couple de formes *malheureusement/heureusement*, qui ne sont pas exactement présentées comme des antonymes. En effet, le *Dictionnaire du moyen français, La Renaissance* donne les définitions suivantes pour *heureusement* et *malheureusement* :

Heureusement. Adv. (1351, Mir. N.-D.) 1. Avec joie, dans le bonheur : *voz tres heureusement nez enfans* (Amyot)

2. Avec succès

Malheureusement. Adv. (1379. Cuvelier). 1. D'une manière fâcheuse

2. Par malheur

Ces deux gloses de *malheureusement* sont intéressantes parce qu'elles correspondent aux paraphrases que l'on peut donner de *malheureusement* dans ses deux emplois, "d'une manière fâcheuse" pour l'adverbe de constituant, et "par malheur" pour l'adverbe de phrase. Molinier et Levrier (1999 : 88) mentionnent d'ailleurs que *par bonheur* et *par malheur* appartiennent à la classe des adverbes de phrase évaluatifs.

On peut donc se demander pourquoi *heureusement* n'a pas le sens de "par bonheur", et pourquoi les définitions proposées ne sont finalement pas symétriques. C'est surtout dans les dictionnaires du XVIIe siècle que la différence devient plus claire : si *heureusement* n'est pas glosé par "par bonheur" pour les emplois de la Renaissance, c'est peut-être parce que ce n'est que *malheureusement* qui a ce sens (opposé) de "par malheur". Au XVIIe, il y a en tout cas des incertitudes sur le sens de *malheureusement*, glosé à la fois en tant qu'adverbe de manière et en tant qu'adverbe de phrase, comme ci-dessous dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) :

Heureusement. adv. D'une manière heureuse. Vivre heureusement. Estre né heureusement. Jouer heureusement.

Escapper heureusement d'un peril. Je l'ay rencontré heureusement. Rimer heureusement, &c.

Malheureusement. adv. Par malheur, d'une manière malheureuse.

Le dictionnaire de Furetière (1690) donne les mêmes indications, et le premier exemple renvoie à un *malheureusement* adverbe de phrase qui entre dans une locution verbale très générale, tandis que le second autorise plusieurs interprétations :

Heureusement. adv. D'une manière heureuse. *Il a vescu et il est mort fort heureusement*, c'est à dire, il a mené une vie heureuse, la fin a été heureuse.

Malheureusement. adv. Par malheur. *Il est arrivé malheureusement que le feu a pris chez luy. Il s'est noyé malheureusement.*

A côté d'un *heureusement* invariablement glosé par "d'une manière heureuse", les définitions de *malheureusement* sont donc peu claires, et il semble que son emploi en tant qu'adverbe de phrase soit assez ancien.

Notre hypothèse serait donc que les deux adverbes ont subi une évolution sémantique inverse. En ce qui concerne *malheureusement*, la consultation des dictionnaires ne permet pas de déterminer lequel des deux emplois, phrastique ou de constituant, serait premier. Toujours est-il que ce n'est que tardivement que l'on fait la distinction entre ces deux emplois dans les dictionnaires, par exemple dans la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1798) :

Malheureusement. adv. Par malheur

Il est arrivé malheureusement que...

Malheureusement il est mort.

Il signifie aussi d'une manière malheureuse.

Il est mort malheureusement.

Il a fini malheureusement.

De son côté, *heureusement* lui aussi évolue ce n'est qu'au cours du XIXe que son sens en tant qu'adverbe de phrase est attesté, comme en témoigne la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1835) :

Heureusement : adv. D'une manière heureuse. [...]

Il signifie aussi, Par Bonheur. *J'étais inquiet de son retard, heureusement il arriva. Heureusement pour moi, je ne l'ai pas rencontré. Heureusement qu'il n'a rien vu.*

La même édition harmonise également la description de *malheureusement* en changeant l'ordre des deux définitions, dessinant ainsi une symétrie parfaite :

Malheureusement : adv. D'une manière malheureuse. Il est mort malheureusement. Il a fini malheureusement. Il joue toujours malheureusement.

Il signifie aussi, Par Malheur. Il est arrivé malheureusement que... Malheureusement, il est ruiné.

Diachroniquement, *heureusement* passe donc d'un emploi en tant qu'adverbe de constituant à un adverbe de phrase, ce qui explique pourquoi la construction *heureusement que p* apparaît plus tardivement, le *Dictionnaire historique* (1998) la datant de 1784. Pour comprendre le mode d'apparition de cette construction étrange, la petite notule que Féraud accorde à *heureusement* dans son *Dictionnaire critique de la langue française* (1787-1807) est très éclairante à cet égard. *Malheureusement* ne lui pose aucun problème, et son explication se réduit à quelques mots, sans mentionner d'ailleurs un *malheureusement* "d'une manière malheureuse" :

Malheureûsement⁹, par malheur. « Il est arrivé malheureusement que, etc. »

En revanche, l'emploi et les différentes constructions possibles de *heureusement* au sens de "par bonheur" semblent assez récents¹⁰ :

HEUREUSEMENT, se place quelquefois à la tête de la phrase, et a le même sens et le même emploi, que par bonheur. "Heureûsement, il prit une aître route: par bonheur, il tourna d' un autre côté. – **Plusieurs le font suivre de la conjonction que.** "Heureûsement que les forces militaires furent constamment entre les mains de la Noblesse et du Peuple". [...] **=====** Quelquefois même la conjonction que, peut être séparée d' heureûsement. "Heureûsement pour le jeune Monarque et pour la Nation, que l' autorité ne pouvoit être confiée à des mains plus habiles et plus fidèles. Hist. d' Angl. – L' Acad. n' en donne point d' exemple, et ce tour de phrase peut paraître un **néologisme.**

Cet emploi est directement relié à la construction parallèle "par bonheur que" :

PAR BONHEUR, adv. Par un heureux évènement, "Par bonheur, il venoit de sortir, quand on est venu pour le saisir. **Dans l' Ann. Litt. on le fait suivre de la conjonction que, comme quelques Auteurs l' ont fait pour heureûsement.** "Par bonheur que le Roi s' éveille, au moment qu' elle lève le bràs pour lui percer le coeur. Et dans le Journal de Mons. "Par bonheur que le Grand Prêtre vient interrompre une si froide conversation d' amour. "Par bonheur qu' un laquais vient promptement avertir qu' on a servi. – L' Académie met en exemple: "Il arriva par bonheur pour lui que.... Mais dans cette phrase, que est régi par il arriva. Voy. HEUREÛSEMENT.

⁹ Nous conservons telle quelle l'orthographe du dictionnaire.

¹⁰ Dans les définitions présentées, c'est nous qui mettons en gras.

Le nouveau sens de “par bonheur” est donc syntaxiquement marqué de deux manières différentes : par une mise en incise et/ou par la construction *heureusement que*, construction équivalente à “(il arrive) par bonheur que”.

En conclusion, une étude diachronique des dictionnaire couvrant la période du Moyen Age jusqu’au XIXe siècle montre que *heureusement* et *malheureusement* ont eu des évolutions différentes, et que *malheureusement* adverbe de phrase semble assez ancien. Au contraire, *heureusement* est d’abord un adverbe de manière/constituant au sens de “d’une manière heureuse”, ce n’est que tardivement, au XVIIe-XVIIIe, que les dictionnaires attestent du nouveau sens de “par bonheur” en tant qu’adverbe de phrase.

L’étude des dictionnaires n’est bien évidemment pas suffisante pour démontrer que *heureusement* et *malheureusement* seraient de faux antonymes, on étaiera cette hypothèse par une étude plus poussée des occurrences de *heureusement/malheureusement* dans la base de données *Frantext*, en couvrant la période qui va de XVIe au XIXe, siècle auquel apparaît la forme *heureusement que p.*

III.2. *Malheureusement* et *heureusement* en diachronie : de l’adverbe de phrase à l’adverbe de constituant et *vice et versa*

D’un point de vue purement quantitatif, sur la période qui va de 1500 à 2000, il y a beaucoup plus d’occurrences de *heureusement* que de *malheureusement*, ce que récapitule le tableau ci-dessous :

	1500-1600 (5.862.989 mots)	1601-1700 (22.017.300 mots)	1701-1800 (35.492.055 mots)	1801-1900 (71.572.380 mots)	1901-2000 (106.653.150 mots)
<i>Heureusement</i>	154 occ.	885 occ.	1778 occ.	3165 occ.	4164 occ.
<i>Malheureusement</i>	40 occ.	106 occ.	936 occ.	2354 occ.	2834 occ.

Figure 1. *Heureusement/Malheureusement* : nombre total d’occurrences dans *Frantext*

L’emploi systématiquement moins important de *malheureusement* peut être corrélé à sa faible variété de sens en comparaison de *heureusement*, notamment en tant qu’adverbe de

constituant. On rappellera que *heureusement* possède en effet trois significations en tant qu’adverbe de constituant, contre une pour *malheureusement*. Cependant, si l’on étudie les occurrences de plus près, on peut faire également d’autres distinctions entre les deux adverbes. Vu le nombre impressionnant d’occurrences dans *Frantext*, nous bornerons notre étude à 100 occurrences par siècle (donc 40 occurrences de *malheureusement* pour le XVIe/75 pour *heureusement*), et de 1500 jusqu’à 1800. Notre objectif est de savoir si l’on peut distinguer les emplois de *heureusement* et *malheureusement* en tant qu’adverbe de constituant et adverbe de phrase, et si *in fine* l’étude diachronique peut fournir un embryon d’explication pour la formation de *heureusement que p*. Pour cela, nous utiliserons un certain nombre de critères en vue de classer les occurrences sélectionnées :

- la possibilité ou d’apparaître en tête de phrase, ce qui est impossible pour un adverbe de constituant
- la focalisation dans une phrase clivée du type “c’est... que ”, ce qui n’est possible qu’avec des adverbes de constituant
- la paraphrase en “que p, cela est adj. ”, typique de l’adverbe de phrase
- la paraphrase en “p ne adv., mais p ”, propre à l’adverbe de constituant¹¹
- la glose donnée à *heureusement/malheureusement* adverbes de manière : “d’une manière heureuse/malheureuse”, ou “bien/mal”
- la glose donnée à *heureusement/malheureusement* adverbes de phrase : “par bonheur/par malheur”, “pour son bonheur/pour son malheur”

Nous sommes tout à fait consciente que ces critères sont soumis à caution parce qu’ils sont employés par un locuteur du XXIe siècle qui n’a pas les mêmes jugements d’acceptabilité que des locuteurs du XVIe ou du XVIIe. Cependant, l’ensemble de ces critères fait apparaître des distinctions si nettes qu’il est difficile de ne pas les prendre en compte. Le tableau ci-dessous

¹¹ Voir Schlyter (1977 : 61) la phrase négative adverbiale est compatible avec la phrase positive correspondante : “Maigret n’a pas regardé la femme attentivement, mais il l’a regardée”.

récapitule les résultats obtenus et montre que bien évidemment les critères se recourent : les occurrences de *heureusement* qui sont par exemple susceptibles d'être focalisées par une construction en "c'est... que", sont aussi celles qui sont glosées par "d'une manière heureuse/bien", et qui admettent la paraphrase propre à l'adverbe de constituant.

	Position intraphrastique attestée	Position attestée en tête de phrase (T) ou incise (I)	Poss. Tête de phrase	"c'est ... que"	"que p, cela est adj. "	"p ne adv., mais p"	"d'une manière ..."/ "bien/mal"	"par bonheur/malheur"
1500-1600								
<i>malheureusement</i>	40	0	28	12	28	12	12	28
<i>heureusement</i>	75	0	12	64	12	64	64	12
1601-1699								
<i>malheureusement</i>	87	6 I 7 T	54	39	61	39	39	61
<i>heureusement</i>	92	2 I 6 T	0	92	15	90	92	8
1700-1800								
<i>malheureusement</i>	47	53	40	6	93	6	6	93
<i>heureusement</i>	56	31 T 8 I 5 <i>heureusement que</i>	11	43	57	43	43	57

Figure 2. Quelques tests pour distinguer les emplois de *heureusement* et *malheureusement* en diachronie

Le tableau montre que dès le XVI^e siècle, il y a une différence nette d'emploi entre les deux adverbes, même s'ils sont toujours intraphrastiques. *Malheureusement* y a souvent le rôle d'un adverbe de phrase, comme dans cet exemple :

Et de fait, comment *Dieu nous peut-il venir en pensée que nous ne pensions quant et quant, veu que nous sommes sa facture, que de droit naturel et de création nous sommes sujets à son empire [...] ? Puis qu'ainsi est, il s'ensuit

pour certain que nostre vie est **malheureusement** corrompue, sinon que nous l'ordonnions à son service, veu que c'est bien raison que sa seulevolonté nous serve de loy. (J.Calvin, 1560)

On peut appliquer à cette occurrence les critères propres à l'adverbe de phrase : “malheureusement, il s'ensuit pour certain que notre vie est corrompue”, mais aussi la paraphrase “qu'il soit certain que notre vie est corrompue, cela est malheureux”, et la glose : “pour notre malheur, il s'ensuit pour certain [...]”. Il est bien difficile au contraire d'appliquer les critères qui correspondent à un adverbe de constituant : ? “notre vie n'est malheureusement pas corrompue, mais elle est corrompue”, ? “c'est malheureusement que notre vie est corrompue”, et ?? “notre vie est corrompue d'une manière malheureuse”. De plus, la plupart des adverbes qui sont associés à *malheureusement* adverbe de phrase sont des verbes au sémantisme négatif du type de *corrompre*, *rompre*, *perdre la foi*, *blâmer etc.*, auxquels *malheureusement* vient apporter un commentaire redondant.

Au XVIIe, la tendance est la même puisque sur 100 occurrences de *malheureusement*, 61 répondent aux critères propres à l'adverbe de phrase, dans des contextes similaires où le verbe est chargé d'une évaluation négative. Les *Remarques nouvelles sur la langue française* (1692, 1ere éd.1675) de Bouhours citent d'ailleurs *malheureusement* dans un passage jugé “éloquent” à propos de la mort d'un héros :

Ce n'eft pas qu'on ne puiffe quelquefois fe fervir du mot *de mourir*, en parlant d'un brave tûé fur la place, principalement quand on parle de *fa* mort, non comme d'une chofe préfente, mais comme d'une chofe paffée, & qu'on en parle d'une manière éloquente. Par exemple: *Il mourut, ce jeune Prince, fi digne de vivre, & de regner; & il mourut malheureufement après avoir paffé le Rhin, après avoir effuié mille périls, & bravé la mort en mille rencontres.*

Enfin, on citera un passage des *Estats et empires du Soleil* (1655) de Cyrano de Bergerac qui explicite la valeur d'adverbe de phrase de *malheureusement* :

Encor le hazard ne se contenta pas de ce crime ; il voulut qu' un taureau, estant entré dans les jardins du roy *Minos, trouva **malheureusement** sous un arbre d' *Oreste quelques pommes qu' il engloutit ; je dis **malheureusement** parce que la reyne *Pasiphaé tous les jours mangeoit de ce fruit. Les voilà donc furieux d' amour l' un pour l' autre.

En ce qui concerne les occurrences de *malheureusement* adverbe de constituant, il s'agit pour moitié au XVIe d'un *malheureusement* complément des verbes *mourir/périr* (4 occurrences) ou *vivre* (3 occurrences), ce qui perdure au XVIIe avec 7 occurrences de *mourir malheureusement*. Ce qui est surtout assez étonnant, c'est que son emploi en tant qu'adverbe de constituant diminue drastiquement au XVIIIe, et l'on sait qu'il est résiduel au XXe siècle. Etant donné que *malheureusement* semble exister depuis au moins le XVIe siècle en tant qu'adverbe de phrase même s'il n'est jamais placé à l'initiale à cette époque, on peut faire l'hypothèse qu'il y aurait deux *malheureusement*, l'un formé sur *heureusement* adverbe de manière, et qui serait son exact antonyme, l'autre formé sur *malheureux* en tant qu'adverbe de phrase. *Malheureusement* adverbe de manière semble être d'abord privilégié dans certains contextes comme "mourir malheureusement", pour ensuite s'étendre à ceux qui sont occupés par *heureusement* adverbe de constituant, notamment dans le domaine des arts au XVIIe, sans pour autant atteindre la fréquence de son doublet :

Et c'est là qu'il rapporte pour exemple ce vers si connu, et si estimé dans la poussière de l'escole, etc. Et cet autre encore de la même trempe, etc. que tant d'autres ont depuis si **malheureusement** imité. (G.Colletet, 1658)

En ce qui concerne les emplois de *heureusement* du XVIe au XVIIIe, la tendance est quasiment inverse. En effet, dans les textes du XVIe et du XVIIe, c'est plutôt l'emploi en tant qu'adverbe de constituant qui prédomine (64 occurrences sur 75 et 92 sur 100) :

Ce me sembloit, j'avoys **heureusement** commencé mes amours, et choisi dame la plus debonnaire, qui fut aujourd'huy vivante [...]. (J.Flore, 1537)

Dans cet exemple, il est impossible de déplacer *heureusement* en tête de phrase sans en changer complètement le sens : ? "Heureusement, j'avais commencé mes amours, et choisi dame la plus débonnaire"; il est également possible de gloser *heureusement* par *bien* : "j'avais bien commencé mes amours", et de focaliser sur *heureusement* : "c'est heureusement que j'avais commencé mes amours". Au XVIIIe, l'inflation de *heureusement* en tant

qu'adverbe de phrase est nettement corrélée à un changement de position : sur 57 occurrences de *heureusement* interprété comme adverbe de phrase, 44 se situent à l'initiale :

Ce système n'est pas des mieux imaginés : il n'est pas fort propre à faire voir la sagesse, la bonté et la justice de Dieu ; et **heureusement** il est presque abandonné aujourd'hui. (G. Leibniz, 1710)

Et moins fréquemment en incise ou dans la construction *heureusement que p*, dont la première occurrence dans *Frantext* date de 1735 :

[...] mais, quand je faisais réflexion à ce que j' étois, en prenant une certaine hauteur, j' hazardois à me faire reprocher un jour le ridicule de mes affectations, je me trouvois dans une incertitude qui m' ôtoit jusqu' au choix des termes dont je devois me servir. **Heureusement que** la presence du roi contenoit, et que les discours dont on me flâtoit étoient proférez si bas, qu' ils ne pouvoient être entendus de personne. (C. De Mouhy, 1735).

Ce parcours tourmenté de deux adverbes en apparence symétriques explique donc bien des choses sur leur sens et leurs différentes constructions en synchronie, *malheureusement* ayant dès l'origine des emplois en tant qu'adverbe de phrase, tandis qu'*heureusement* acquiert ce sens au cours du XVIIe ; *heureusement que p* apparaît alors comme l'étape (ultime) d'un changement sémantique au long cours. Cette rapide étude qui mériterait d'être approfondie nous permet également de reposer la question initiale : il ne faut pas se demander pourquoi *malheureusement* ne rentre pas dans la construction *heureusement que p*, mais plutôt pourquoi le français possède la construction *heureusement que p* ?

III.3. *Malheureusement/heureusement*, de l'adverbe de manière à l'adverbe de phrase et inversement, des processus délocutifs différents

On expliquera les emplois différents de *malheureusement* et *heureusement* dans le français d'aujourd'hui par une évolution diachronique inverse.

Que se passe-t-il d'abord pour *malheureusement* ? L'explication, dans ce cas, est assez simple. Dès le XVIe siècle au moins, il existe un *malheureusement*₁ adverbe de phrase, glosé par "par malheur", en position intraphrastique. Ce *malheureusement*₁ "par malheur" est distinct du *malheureusement*₂ adverbe de manière et de constituant dérivé de *heureusement* adverbe de manière à partir d'une formation préfixale en *mal-*. Cependant, *malheureusement*₂

adverbe de manière est utilisé dans des contextes beaucoup plus restreints que son doublet positif, et l'on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une formation seconde par rapport à la première, et qui reste beaucoup moins fréquente que *malheureusement*₁. On comprend alors pourquoi ce deuxième sens de *malheureusement* s'est autant raréfié : ce n'est pas le premier, et ce n'était pas le plus fréquent, on peut même supposer qu'il est amené à disparaître, si bien qu'il n'y a donc plus vraiment deux *malheureusement* de nos jours, mais un *malheureusement*₁ adverbe de phrase au sens de “par malheur”, “il est malheureux que p”.

Heureusement n'a pas suivi le même trajet que *malheureusement*₁ dans la mesure où *heureusement*₁ adverbe de constituant originel a le sens de “d'une manière heureuse”, et où *heureusement*₂ adverbe de phrase devient fréquent beaucoup plus tardivement, c'est-à-dire au XVIIIe, en même temps que se développe la construction *heureusement que p*. Or il semble que cette dernière construction soit dérivée d'une construction sous-entendue du type “il est arrivé heureusement que p”, glose invariablement donnée par les dictionnaires et attestée par un certain nombre d'exemples.

Heureusement n'a pas suivi le même trajet que *malheureusement*₁ dans la mesure où *heureusement*₁ adverbe de constituant originel a le sens de “d'une manière heureuse”, et où *heureusement*₂ adverbe de phrase devient fréquent beaucoup plus tardivement, c'est-à-dire au XVIIIe, en même temps que se développe la construction *heureusement que P*. Or il semble que cette dernière construction soit dérivée d'une construction sous-entendue du type “il est arrivé heureusement que P”, glose invariablement donnée par les dictionnaires et attestée par un certain nombre d'exemples.

Plutôt que de supposer qu'il y a plusieurs *heureusement* distincts, on pourra faire l'hypothèse que *heureusement (que)* passe du sens d'adverbe de manière, “d'une manière heureuse”, à celui de l'adverbe de phrase puis à *heureusement que* par un processus de dérivation illocutoire appelée plus généralement “pragmaticalisation” de nos jours. La

“pragmaticalisation” telle qu’elle est développée par exemple par Traugott (1988) consiste en un passage de la composante lexicale à la composante pragmatique ou discursive du langage ; le sens du mot ainsi “pragmatisé” devient moins référentiel pour adopter d’autres fonctions plus textuelles ou plus expressives. Même si c’est le terme privilégié de nos jours, nous resterons dans le cadre de la dérivation illocutoire telle qu’elle a été développée par Anscombe dès 1979, parce qu’elle fournit un cadre théorique et surtout des outils d’analyse selon nous plus efficaces et plus adaptés à notre objet d’étude, même si à l’origine elle est surtout appliquée à des cas en synchronie. La dérivation illocutoire permet donc d’interpréter des énoncés tels que “j’ai froid” (acte illocutoire dérivé allusif) ou “pouvez-vous fermer la fenêtre” (acte illocutoire dérivé marqué) pour lesquels il n’y a pas de relation directe entre la forme de l’énoncé et l’acte illocutoire. Ce sont des illocutoires dérivés d’un acte primitif et qui peuvent comporter un marqueur de dérivation : dans le cas de “pouvez-vous fermer la fenêtre”, le verbe modal *pouvoir* est un marqueur de dérivation qui transforme une question en une requête par l’intermédiaire d’une loi de discours du type : “questionner quelqu’un sur ses possibilités de faire une action F, c’est lui demander de faire F” (Anscombe, 1980 : 87). Nous reportons à Anscombe (1979 ; 1980) pour de plus amples explications de ce phénomène bien connu.

Le cas de *heureusement* est difficile à interpréter parce que les tests qui permettent de distinguer les marqueurs de délocutivité (variations de temps et de modes, enchâssements syntaxiques, intervention d’adverbes d’énonciation ou pas etc.) s’appliquent plus aisément aux classes morphosyntaxiques telles que les verbes, les substantifs ou les propositions (voir Anscombe, 1981 : 115). Pour les adverbes, la plupart de ces tests fonctionnent difficilement, voire pas du tout. Néanmoins, étant donné l’évolution diachronique de *heureusement*, on fera l’hypothèse que *heureusement*₂ adverbe de phrase est obtenu à partir d’une formule du type “il est arrivé/arrive heureusement que p” qui fonctionnera en tant que marqueur de dérivation. Il

s'agit d'un processus de délocutivité au sens de Anscombe (1981), processus diachronique dont on présente ici succinctement les étapes pour *heureusement* comme suit : *heureusement* possède à l'origine (14^e siècle) le sens S1 de “d'une manière heureuse, favorable, propice”, que l'on trouve dans des emplois du type : “Cet enfant est heureusement né”. Ensuite, la formule “il est arrivé heureusement que P” (16^e) apparaît, comme dans ces exemples qui sont les premières occurrences de telles constructions dans *Frantext* :

Mais tout le soing qu' il employa pour en apprendre des nouvelles fut extremément inutile, car ils estoient desja dans *Vienne, et il se rencontra **heureusement que** c' estoit le lendemain que *Lindamor y fut arrivé. (B. Baro, 1628)

[...] et cette crainte n' étoit que trop capable de m' en inspirer une bien plus forte ; mais il arriva **heureusement que** les sauvages prirent la résolution de passer la nuit dans le même lieu. (L'Abbé Prévost, 1731)

Dans ces constructions, *heureusement* a le sens S1 et sert à réaliser de manière allusive un acte de contentement : “Il est arrivé de manière heureuse que p, et je m'en réjouis”.

Le passage de S1, dont le sens est descriptif, à cet acte allusif se fait par une loi de discours du type : “qualifier un événement d'heureux revient à se réjouir de cet événement”. La construction “il arrive heureusement que P” est le marqueur de dérivation qui implique une telle loi. Un énoncé comportant un tel marqueur sera donc ambigu : *heureusement* pourra avoir le sens 1 “d'une manière heureuse” comme le sens 2 d'acte de réjouissance. Pour lever l'ambiguïté, il existe des hypermarqueurs : la mise en incise et la troncature (voir Anscombe, 1981 : 103-110), qui rendent obligatoires la dérivation dont le délocutif “il arrive heureusement que” est le marqueur. Ce qui force à la dérivation et à la compréhension au sens de *heureusement*₂, c'est la troncature partielle de “(il arrive) *heureusement* (que)” et par conséquent l'apparition de *heureusement* en tête de phrase. L'ellipse, comme montré chez Anscombe (1981), est un hypermarqueur de dérivation assez courant et que l'on retrouve dans un grand nombre d'expressions délocutives comme *c'est dommage/dommage, c'est bien sûr/bien sûr*. Le processus de délocutivité selon nous ne s'arrête pas là, et de manière presque

concomittante apparaît un *heureusement*₃, distinct de *heureusement*₂ par les hypermarqueurs employés, et il s'agit ici de la troncature partielle en *heureusement que p*. Par la suite et dans les deux cas, le marqueur de dérivation a disparu, ce qui est un cas assez fréquent en français¹².

*Heureusement*₂ ou *heureusement*₃ *que* sont donc obtenus à partir de l'ellipse et/ou la mise en incise d'une formule délocutive du type "il arrive heureusement que P", procédés qui sont typiquement des hypermarqueurs de dérivation. Si l'on reprend la conception du changement diachronique telle que présentée par Traugott notamment, on peut avancer que *heureusement*₃ *que* qui apparaît le plus tardivement serait l'étape ultime du changement –ce qui n'exclue en rien la persistance des autres emplois- dans la mesure où il s'agit de l'expression la plus subjective, la plus exclamative, celle dans laquelle le locuteur s'engage le plus. Cela expliquerait pourquoi *heureusement que p* a des affinités avec les énoncés exclamatifs, les interjections et expressions d'attitudes, contrairement à *malheureusement* :

24. - je vais à Paris l'année prochaine.

??- malheureusement ! hélas ! on ne pourra plus faire nos études ensemble alors !

- heureusement que tu vas à Paris ! Encore heureux ! et puis quoi encore !

Heureusement a donc subi un processus de délocutivité formulaire par l'intermédiaire du marqueur de dérivation "il est arrivé heureusement que" ; ce type de délocutivité présenté notamment chez Anscombe (1981) se traduit par le passage d'un lexème à une formule, c'est-à-dire un mot ou une expression dont la valeur d'emploi est une valeur d'action, dépourvue de contenu descriptif (donc non paraphrasable par « je suis heureux que p »). C'est la raison pour laquelle nous avons décrit *heureusement*₂ et *heureusement*₃ *que p* comme un acte de réjouissance qui montre mais ne décrit pas, le contentement de son énonciateur. Cependant, il nous semble que *heureusement*₃ *que* n'est qu'une des réalisations possibles de *heureusement*₃ qui peut fonctionner seul dans un dialogue, comme réponse à une question ou une assertion, à

¹² Voir Anscombe (1981 : 103) à propos de *bonjour* et à *votre santé*.

condition qu'il soit pourvu d'autres hypermarqueurs : la mise en incise et la modalité exclamative. *Infine*, on peut relire l'exemple (13) inspiré de Guimier (1998) à la lumière de cette analyse, et montrer que *heureusement*₃ peut fonctionner seul, indépendamment finalement de la répétition ou non, rhématique ou pas, de l'assertion "Thomas a acheté un nouvel ordinateur":

25. – Thomas a acheté un nouvel ordinateur.

a. - heureusement qu'il l'a acheté.

b. - il l'a acheté, heureusement.

c. - heureusement! Il l'a acheté!

IV. Conclusions

Finalement, on peut se demander si la question de savoir pourquoi on ne peut pas dire *malheureusement que P* n'est pas un piège, celui de croire que la symétrie morphologique engage une symétrie syntaxique et sémantique. Nous avons démontré en effet que *heureusement* et *malheureusement* avaient subi une évolution diachronique et un processus délocutif radicalement différents. Ce qui corrobore notre analyse, c'est que certaines langues romanes traduisent tout à fait différemment *heureusement* et *malheureusement*, si bien qu'il n'existe pas de couple en apparence symétrique pour les mêmes sens que supportent nos deux adverbes. Ainsi, Melendez Quero (2009 : 153) montre qu'il y a une équivalence entre *menos mal (que)* en espagnol, expression grammaticalisée par l'addition de deux adverbes négatifs, et *heureusement (que)/encore heureux (que)* en français. De même, *heureusement que* est supporté en italien par un *per fortuna che* qui est l'exact équivalent de notre ancien "par bonheur que" au sens de *heureusement*₂. La construction *heureusement que P* n'a donc pas un équivalent littéral dans toutes les langues, mais dans certaines seulement : le portugais connaît par exemple une emploi courant de *felizmente che P*. Reste à savoir si la diachronie et d'éventuels processus de délocutivité peuvent expliquer de telle disparités.

L'analyse contrastive offre donc bien des pistes de recherche, mais l'étude en français des constructions équivalentes en *adv. que P* est un champ lui aussi très riche. Une présentation ultérieure nous amènera ainsi à montrer que les constructions adverbiales ou apparentées en *adv. que P* obéissent à des critères sémantiques -et polyphoniques- semblables. On rangera dans cette catégorie les constructions adverbiales ou apparentées suivantes : *bien sûr/sans doute/certainement/peut-être/probablement/ sûrement/évidemment que P*.

Références

- Anscombe, J.-C. (1979), "Délocutivité généralisée et rapports syntaxe/sémantique", *Recherches linguistiques*, 8 : 5-43.
- Anscombe, J.-C. (1980), "Voulez-vous dériver avec moi ? ", *Communications*, 32 : 61-124.
- Anscombe, J.-C. (1981), "Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes", *Cahiers de linguistique française* : 75-124.
- Anscombe, J.-C. (1990), "Thème, espace discursif et représentation événementielle", in Anscombe, J.-C. et Zaccaria, G. (éd.) (1990), *Fonctionnalisme et pragmatique. A propos de la notion de thème*, 43-150.
- Anscombe, J.-C. (2001), "Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes", *Langages* : 57-75.
- Anscombe, J.C. et Ducrot, O. (1979), "Lois logiques et lois argumentatives", *Le français moderne*, 47 : 35-61.
- Anscombe, J.C. et Ducrot, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Liège-Paris-Bruxelles : Mardaga.
- Bonami, O et Godard, D. (2005), "Les adverbes évaluatifs dans une approche multidimensionnelle du sens", in Choi-Jonin, I. *et al.* (2005), 19-37.

- Borillo, A. (1976), “Les adverbes et la modalisation de l’assertion”, *Langue française*, 30 : 74-89.
- Choi-Jonin, I. *et al.* (éds.) (2005), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*, Berne : Peter Lang.
- Culioli, A. (2001), “Heureusement !”, in *Saberes no tempo – Homenagem a Maria Henriquez Costa Campos* : 279-284.
- Dictionnaire (1690-1978), *Dictionnaire universel d’Antoine Furetière*, Paris : Le Robert.
- Dictionnaire (1694), *Dictionnaire de l’Académie française*, 1^{ère} édition.
- Dictionnaire (1718), *Nouveau dictionnaire de l’Académie française*, 5^e édition.
- Dictionnaire (1740), *Dictionnaire de l’Académie française*, 3^e édition.
- Dictionnaire (1798), *Dictionnaire de l’Académie française*, 5^e édition.
- Dictionnaire (1787-1788), *Dictionnaire critique de la langue française de Féraud*, portail *atilf*.
- Dictionnaire (1835), *Dictionnaire de l’Académie française*, 6^e édition.
- Dictionnaire (1992-.....), *Dictionnaire de l’Académie française*, 9^e édition.
- Dictionnaire (1985), *Le grand Robert de la langue française*, Paris : Le Robert.
- Dictionnaire (1971-1994), *Trésor de la langue française informatisé*.
- Dictionnaire (1863, éd. 2000), *Littre*, Paris : Hachette.
- Dictionnaire (1881), *Dictionnaire de l’ancienne langue française et de tous ses dialectes*, par F. Godefroy, Paris : F. Vieweg, portail *atilf*.
- Dictionnaire (2001), *Dictionnaire du Moyen français*, Paris : Larousse.
- Dictionnaire (1998), *Dictionnaire historique de la langue française*, A. Rey, Paris : Le Robert.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Ed. de Minuit.

Frantext, base de données en ligne (textes du 16^e au 21^e siècle) : www.atilf.fr/frantext/.
Consulté le 13 juillet 2011.

Furukawa, N. (2005), “*Heureusement qu’il est là* : construction à élément thématique propositionnel”, in Furukawa, N. (2005), 123-134.

Furukawa, N. (2005), *Pour une sémantique des constructions grammaticales. Thème et thémativité*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Greenbaum, S. (1969), *Studies in English Adverbial Usage*, London : Longman.

Grevisse, M. (1997, 13^e éd. revue par André Goosse) : *Le bon usage*, Louvain-la Neuve : Duculot.

Guimier, C. (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en –ment*, Gap-Paris : Ophrys.

Guimier, C. (1998), “Pourquoi peut-on dire *Heureusement que Pierre est parti*, mais pas **Malheureusement que Pierre est parti* ?”, *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 3 :161-176.

Hanse, J. (1991, 1^{ère} éd. 1987), *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Louvain-La-Neuve : Duculot .

Lamiroy, B. (2005), “La grammaticalisation des adverbes *autrement* vs *anders* : comparaison entre le français et le néerlandais”, in Bras, M. et al., *Question de classification en linguistique : méthodes et descriptions*, 177-195.

Lamiroy, B. et Charolles, M. (2004), “Des adverbes aux connecteurs : *simplement, seulement, malheureusement, heureusement*”, *Travaux de linguistique*, 2004/2, 49 : 57-79.

Lefevre, F. (2000), *La phrase averbale en français*, Paris : L’Harmattan.

Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.

Meléndez Quero, C. (2009), “L’espagnol *menos mal* et ses traductions en français ; analyse comparative d’un ensemble de particules modales”, *Cahiers de lexicologie*, 95 : 145-170.

- Molinier, C. et Levrier F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en –ment*, Genève : Droz.
- Nolke, H. (1993) : *Le regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*, t.1, Paris, Kimé.
- Sandfeld, (1977), *Syntaxe du français contemporain, Les propositions subordonnées*, Genève : Droz.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (2002, 1^{ère} éd. 1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Rodriguez Somolinos, A. (2004), “*Mais dans les dictionnaires français : de Richelet à Pierre Larousse*”, *Histoire, langue, culture*, 132 : 125-137.
- Schlyter, S. (1977), *La place des adverbes en –ment en français*, Thèse de doctorat : Université de Constance.
- Traugott, E. (1988), “Pragmatic Strengthening and Grammaticalisation”, *Proceedings of the 14th Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, 406-416.
- Wartburg, H. et Zumthor, P. (1947, 4e éd.1982), *Précis de syntaxe du français contemporain*, A.Francke AG Verlag : Bern.